

RAPPORT DE GESTION activité 2010

Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

**Assemblée Générale Ordinaire de l'Association C.E.I.I.S
du Vendredi 17 juin 2011**

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, des résultats de cette activité, et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels du dit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par les statuts vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les activités de l'association se situent dans les champs de la précarité, de la demande d'asile et des addictions, et dépendant du secteur social et médico-social.

L'association est gestionnaire de 5 établissements et de services associés:

Pôle demandeurs d'asile :

- Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA Paysages /Lot)
- Veille sociale

Pôle Précarité :

- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS L'Auberge)
- Aide au Logement Temporaire (ALT)
- Hébergement de stabilisation des personnes précaires
- Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
- Aide aux sortants de prison

- Lits Halte Soins Santé (LHSS46)

Pôle addiction :

- Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA Le Peyry)
- Centre d'Accueil d'Accompagnement à la Réduction des risques aux usagers de Drogues (CAARUD 46)

Pôle demandeurs d'asile

Tout comme l'ensemble des services de la précarité, le CADA subit l'absence de revalorisation de la dotation, donnant chaque année un aspect d'équilibriste à l'exercice de la gestion financière. Des investissements ont été réalisés notamment pour assurer une présence sur Cahors. Les frais de structures sont donc conséquents liés à cet aspect même si la mutualisation des locaux et des équipements est de mise.

Nous poursuivons la décision prise en 2009 d'arrêter l'accueil des personnes isolées afin de limiter le surcoût lié à ces accueils et de revenir à l'agrément d'origine, à savoir les familles avec enfants. Le renouvellement se fait au fil des décisions, mais le rééquilibrage est très long.

L'activité 2010 du point de vue du nombre des accueillis a été relativement stable par rapport à l'activité 2009.

Le fonctionnement du CADA reste très dépendant de la politique nationale relative au droit d'asile. Cette année et plus que les autres nous avons connu un nombre important de déboutés.

Pôle précarité

C'est le secteur de l'association le plus en mouvement. Chaque année donne son lot de changement avec des créations de dispositifs ou la disparition d'autres.

Au premier novembre, le *Service Intégré d'Accueil et d'Orientation* (SIAO) a été mis en place pour le département. La configuration proposée par la DDCSPP, donne au CEIIS une implication dans l'évaluation des demandes d'hébergement. L'articulation de ce travail se fait avec les partenaires de la Croix Rouge qui portent la partie coordination et animation du réseau. Un poste à temps plein a été créé. (mi-temps CEIIS, mi-temps croix rouge).

Le dispositif *d'Accompagnement Vers et Dans le Logement* (AVDL) s'est poursuivi en 2010 dans de bonnes conditions, un poste à temps plein a été créé réparti entre une éducatrice et une CESF. Ce dispositif est à destination des personnes sortant de structures d'hébergement (CHRS, ALT) vers un logement autonome. C'est un des outils de la politique nationale dite du « Logement d'abord » qui vise l'insertion par le logement. L'action propose un accompagnement de 3 mois dont un, avant la sortie de l'hébergement.

Le dispositif des *places de stabilisation* a été reconduit pour l'année 2010. Lancé en 2008, le CEIIS a géré 3 places à Cahors puis 3 places à Figeac. L'accueil est centré sur des hommes qui sortent de l'errance pour répondre aux besoins d'un public dont les difficultés rendent difficile l'accueil en structures collectives et trop éloigné des possibilités de logement autonome. Dans le cadre de la réorganisation de l'offre d'hébergement dans le département nous pouvons, dès lors, annoncer que ce dispositif n'est financé que pour 6 mois de l'année 2011 et s'arrêtera au 31 août de l'année en cours.

Le *CHRS* a vu sa dotation maintenue au niveau de 2009 par l'attribution d'une dotation complémentaire cependant, nous avons estimé que celle-ci n'était pas à la hauteur du budget prévisionnel demandé. L'association a choisi d'engager une procédure en recours contentieux pour le budget 2010 comme elle l'a fait pour le budget 2009. Concernant ce dernier, le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale a jugé en notre faveur au mois de décembre 2010. Nous sommes en attente du versement du différentiel du budget attribué.

Le premier volet sur les prestations, du référentiel mettant en rapport les coûts et les prestations en CHRS a été communiqué, reste à venir le volet sur les coûts qui sera un outil de détermination de la Dotation Globale de Financement.

La réflexion reste engagée avec la DDCSPP, quant à l'avenir des places d'hébergement en CHRS, la réorganisation des dispositifs et la mise en œuvre de la politique nationale « du logement d'abord ».

Le service d'*Adaptation à la Vie Active* est proposé aux personnes hébergées au CHRS. Il vise l'insertion par le réapprentissage d'un rythme au travail et de règles. Une démarche d'évaluation et de réflexion a été menée dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement. Il en ressort que ce dispositif, peu cadré par des textes, laisse place à beaucoup de liberté dans la mise en œuvre. Le choix de l'association est de proposer des ateliers d'insertion dans lesquels les résidents du CHRS peuvent acquérir des savoirs et des compétences en faveur de leur insertion, et des activités en chantier qui donnent lieu à l'apprentissage ou le réapprentissage dans des situations de travail. Pour ces derniers, il reste difficile d'avoir des travaux sur toute l'année hors maintenance des établissements. Un jardin à usage interne est une des activités à mettre en place pour l'année 2011. Plus largement, une association avec notre partenaire Regain, permettra de poursuivre la construction d'un outil d'Insertion par l'Activité Economique, avec une exploitation maraîchère type jardin de Cocagne.

L'établissement *Lits Halte Soins Santé* (LHSS) a pris son rythme de fonctionnement sur une année pleine avec 4 places. L'activité a démarré fin 2008 avec deux places, quelques ajustements ont été nécessaires après les premiers mois de fonctionnement. Fin 2009 l'extension à 4 places a été validée après la visite de conformité, conformément au projet déposé.

Ce dispositif qui concerne un public précaire relève d'un financement de l'Agence Régionale de Santé (ARS) puisque le LHSS est un établissement médico-social. L'équipe des Auxiliaires de Vie Sociale (AVS) assure la prise en charge sanitaire et sociale des personnes accueillies, avec un médecin salarié de l'association et un cabinet de soins infirmier de Cajarc.

Cet établissement profite d'une mutualisation des moyens au sein des locaux du CHRS. Les personnes accueillies bénéficient non seulement du service de restauration mais aussi des activités.

La *Maison Relais* n'a pas ouvert ses portes à ce jour, comme nous l'avions annoncé lors de notre assemblée générale 2010. Mais nous pouvons maintenant le dire plus affirmativement que l'ouverture est fixée au 1^{er} septembre de l'année 2011, les travaux actuellement engagés prendront fin au mois d'août. L'association sera gestionnaire du dispositif, le bâtiment restant la propriété de Lot Habitat qui a la charge des travaux. Un loyer sur 50 années permettra le remboursement du montant des travaux au bailleur propriétaire. Un budget spécifique sera alloué pour ce dispositif. Ce nouveau dispositif permet la création d'un poste à temps plein.

Cet accueil en logements propose 11 places pour des hommes et des femmes.

Pôle addiction

Le *Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)* a mis en œuvre l'évolution suite à l'agrément de transformation obtenu en juin 2010 c'est-à-dire le soin de toutes les addictions et non plus que les produits liés à la toxicomanie. Pour ce faire, un programme de formation est engagé pour le personnel afin d'appréhender le public dans les meilleures conditions et en vue d'une efficacité opérante. Les services du CSAPA restent les mêmes que le CSST à savoir un pôle ambulatoire à Cahors et à Figeac, pour la délivrance des traitements, 8 places en Centre Thérapeutique Résidentiel, 5 places en Appartement Thérapeutique, 5 places en Familles d'Accueil.

Au cours de cette année le CEIIS s'est associé à la Fédération Addiction pour mener un travail de réflexion sur le soin résidentiel à l'heure où le suivi en ambulatoire tend à être mis en avant. Un guide paraîtra en 2012 qui présentera un état des lieux de ce mode d'accueil en France.

Au mois d'octobre le CSAPA a présenté un projet d'accueil résidentiel de 7 places, pour des personnes consommant du « CRACK », dans le cadre d'un appel à projet national de la MILDT. Ce projet a été retenu et est mené actuellement à titre expérimental avec un financement de 160 000 €. A l'issue d'une évaluation en fin d'année, l'accueil sera reconduit ou arrêté.

L'activité du *Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues* a démarré en 2006. Un poste à temps plein devait être financé dans les années qui suivaient l'ouverture. A ce jour, le financement total de ce poste est presque acquis suite à l'attribution d'un financement complémentaire en début d'année 2011 pour l'année 2010. Ce crédit est reconductible donc pérennisé pour les années à venir.

Association

Nous avons engagé un diagnostic des situations pouvant être des facteurs de risques psychosociaux. Ce travail a été effectué avec l'Association de Santé au Travail du Lot (ASTL) en la personne de Mademoiselle MARCONNET, psychologue. Nous avons essayé de recueillir le maximum d'informations possible et la parole du plus grand nombre, ce qui n'a pas été simple considérant la configuration des établissements et des services ainsi que la diversité des métiers et des sites. Un Comité de Pilotage composé d'un représentant du conseil d'administration, la direction, un représentant de l'encadrement et un représentant du personnel, a suivi et validé la démarche. Un groupe de travail composé de salariés a construit la démarche. L'objectif est de construire un plan d'action pour les services et de créer des outils pour alerter et gérer les situations à risques. Ce travail est engagé pour les années à venir.

Durant l'année 2010, au sein des établissements du C.E.I.I.S. :

40 506 journées avec hébergement ont été réalisées ;

944 personnes ont été prises en charge ;

taux d'occupation en hébergement : 87.03%

LES COMPTES DE L' EXERCICE :

L'exercice se solde par un excédent de 22 803 € auquel s'ajoute l'exonération Z.R.R. pour un montant de 180 628 €.

Le résultat final est donc excédentaire de 203 431 €.

Le total des produits s'élève à :	3 166 677 €
Le total des charges s'élève à :	2 963 246 €
A la clôture de l'exercice, le total du bilan s'élève à	4 787 562 €

Le total des budgets accordés en 2009 était de	2 613 660 €
Le total des budgets accordés en 2010 est de	3 028 456 € (+ 15.87%)

Répartition du résultat de l'association par services :

- C.H.R.S. L'Auberge : - 6 329 €
- C.S.A.P.A. Le Peyry : 57 959 €
- Le Peyry Autres Financements : 244 €
- C.A.A.R.U.D. : 3 884 €
- Association : 191 270 € (dont 180 628 € d'exonération Z.R.R.)
- C.A.D.A. : - 20 940 €
- Accueil d'urgence : -11 451 €
- Autres mesures : - 41 154,41 €
- L.H.S.S. : 29 949 €

LE COMPTE DE RESULTAT :

Synthétiquement nous observons les variations de masses suivantes :

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Totaux
2010	3 131 497	6 798	28 382	3 166 677
Produits 2009	2 740 023	22 547	29 575	2 792 145
Variation	391 474 14.29%	- 15 749 - 69.85%	- 1 193 -4.03%	374 532 13.41%
2010	2 936 647	21 361	5 235	2 963 043
Charges 2009	2 683 052	26 123	1 919	2 711 094
Variation	253 595 9.45%	- 4 762 -18.23%	3 316 172.80%	252 149 9.30%
2010	194 850	- 14 563	23 147	203 434
Résultat 2009	56 971	- 3 576	27 656	81 051
Variation	137 879 242.02%	-10 987 - 307.24%	-4 509 -16,30%	122 383 151.00%

Le résultat d'exploitation est en augmentation de 137 879 € :

Ce résultat s'explique par une forte augmentation des dotations globales de fonctionnement de trois établissements :

- C.S.A.P.A. Le Peyry : + 252 166 € dont 90 000 € de rallonge obtenue en février 2011 et 160 000 € de budget pour le fonctionnement du projet « accueil d'usagers de crack » qui sera dépensé en 2011.
- L.H.S.S. : + 68 553 € car le budget accordé cette année a été sur un agrément de 4 places alors qu'en 2009 le budget a été versé sur la base de 2 places.
- C.A.A.R.U.D. : + 12 622 € dont 12 000 € de rallonge obtenue en février 2011.

Le résultat financier est en baisse de 10 987 € :

La baisse des produits financiers s'explique par deux facteurs.

En premier lieu pour l'exercice 2010 apparaît une baisse significative des produits financiers et en second lieu, une plus value latente sur sicav d'environ 10 000 €.

Le résultat exceptionnel connaît une variation de - 4 509 € :

Le résultat 2010 n'appelle pas à commentaire. Le résultat est essentiellement constitué par la quote-part de subvention d'investissement et les cessions d'immobilisations.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur ;

AFFECTATION DU RESULTAT 2010 :

PROPOSITION AFFECTATION

- C.H.R.S. L'Auberge : - 6 328.51 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.190
- C.S.A.P.A. Le Peyry : 57 958.59 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- Le Peyry - Autres Fin. : 243.51 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- Association : 191 270.30 € report à nouveau 110.000
- C.A.D.A. : - 20 940.49 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.190
- Accueil d'urgence.: - 11 450.43 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.190
- Autres mesures : - 42 731.63 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.190
1 577.22 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- L.H.S.S. : 29 949.12 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- CAARUD : 3 883.74 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100

Affectation globale des résultats :

Report à nouveau 110.000 :	191 270.30 €
Résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100 :	93 612.18 €
Résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.190 :	- 81 451.06 €

AFFECTATION DES RESULTATS ANTERIEURS :

PROPOSITION AFFECTATION

- C.H.R.S. L'Auberge : 22 178.57 € crédit réserve de compensation 106.860
8 367.17 € débit dépenses non opposables (prov. congés payés)
- C.S.S.T Le Peyry : 31 764.90 € crédit réserve de compensation 106.860
- Le Peyry - Autres Financements : - 750.87 € débit réserve de compensation 106.860
- Association : 6 202.19 € crédit autres réserves associatives 106.840
- C.A.D.A. : - 5 918.51 € débit réserve de compensation 106.860
- Accueil d'urgence : CPA 5 570.13 € crédit réserve de compensation 106.860
- Autres mesures : 541.43 € crédit réserve de compensation 106.860
- Lits Halte Soins Santé : 13 771.20 € crédit réserve de compensation 106.860

• C.A.A.R.U.D. :

2 222,97 € crédit réserve de compensation 106.860

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

L'Association C.E.I.I.S. continuera à se positionner comme une association agissant en faveur des questions de la demande d'asile, de la précarité et des addictions.

Précarité :

Pour ce faire, nous serons attentifs à l'évolution des dispositifs du pôle précarité en lien avec la politique nationale dite du logement d'abord. Nous serons attentifs à ce que les baisses budgétaires déjà annoncées et que la contractualisation avec les services de l'état ne remettent pas en cause l'objet de l'association en faveur des plus démunis.

- engager une réflexion autour des dispositifs du pôle précarité et sur les possibilités d'évolution de l'activité dans les axes proposés par la politique nationale ;
- faire reconnaître le coût et les prestations du CHRS ;
- ouverture de la maison relais sur Figeac au mois de septembre 2011 ;
- développer une activité jardin au sein de l'AVA ;

Demande d'Asile :

Les réductions budgétaires affectent maintenant l'activité du CADA. Il est nécessaire de maintenir nos missions avec un budget moindre.

- engager une réflexion sur les missions du CADA et les moyens nécessaires

Addictions :

Les orientations du CSAPA dit généraliste conduisent à une transformation en faveur d'un agrément définitif.

- confirmer les orientations par une évolution des dispositifs d'accueil et de soins pour répondre à toutes les addictions ,
- engager un programme de formation du personnel ;
- pérenniser l'accueil des consommateurs de crack.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 612-5 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Lecture va vous être donnée du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 612-5 et suivants du Nouveau Code de Commerce.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ledit rapport ainsi que les conventions et mentions qu'il énumère et comporte.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Cajarc le 17 juin 2011